



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 13 mars 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 7 mars 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA à M. le maire ; Mme JEANNE à M. PUGLIESI ; Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI ; M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT.

Etaient absents :

M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	39
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 13 mars 2017

Délibération N°2017/23

Adoption du Budget Primitif 2017 - Budget annexe du Stationnement

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le projet de budget primitif du budget annexe du stationnement pour l'exercice 2017 s'élève à la somme de **1 389 685.00 €** se décomposant comme suit :

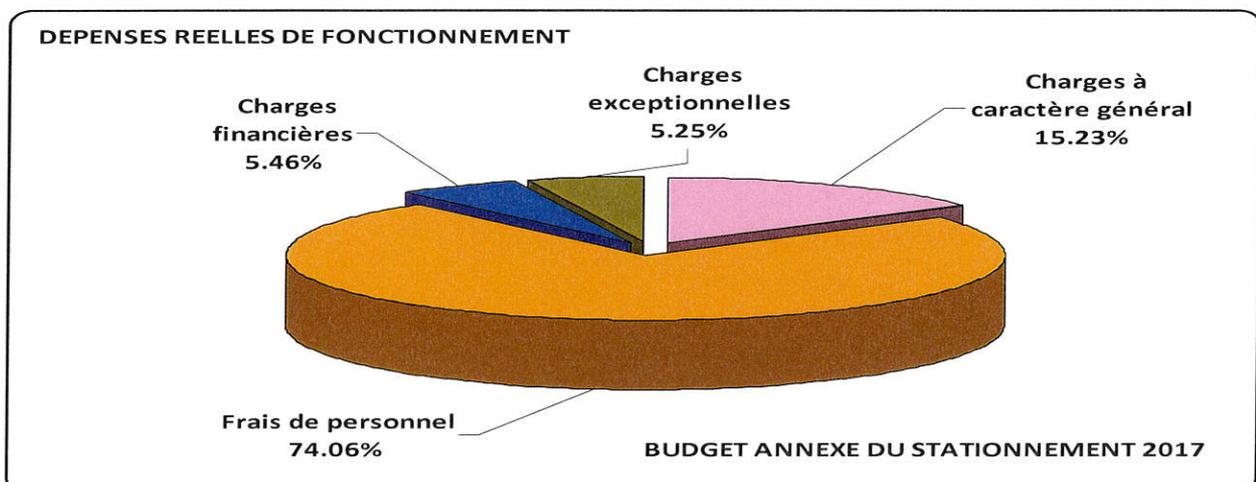
- Section Fonctionnement : **1 145 000.00 €**
- Section Investissement : **244 685.00 €**

A. Répartition par chapitres en section fonctionnement

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 011	Charges à caractère général	145 000.00	Chap. 70	Ventes et Prestations de services	20 000.00
Chap. 012	Frais de personnel	705 000.00	Chap. 73	Impôts et taxes	1 093 000.00
Chap. 66	Charges financières	51 945.00	Chap. 74	Subventions et participations reçues	32 000.00
Chap. 67	Charges exceptionnelles	50 000.00			
Total Dépenses réelles		951 945.00	Total Recettes réelles		1 145 000.00
Chap. 023	Virement à la section investissement	180 435.00			
Chap. 042	Opérations d'ordre entre sections	12 620.00			
Total Dépenses		1 145 000.00	Total Recettes		1 145 000.00

1. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses réelles de fonctionnement concernent les achats et charges externes, les frais de personnel, les intérêts de l'emprunt contracté, les dotations aux amortissements du matériel et le virement vers la section d'investissement.



↳ Les dépenses réelles de fonctionnement concernent :

- **Au chapitre 011** : ce chapitre retrace les charges liées à la maintenance et à l'entretien du matériel pour un montant global de 65 000 € ainsi que la redevance d'occupation temporaire du domaine ferroviaire signée avec la Collectivité Territoriale consentie à la commune pour la réalisation d'une aire de stationnement quartier de l'Amirauté pour un montant de 80 000 € (Cette convention signée en Décembre 2013 lie la Ville et la CTC pour une période de cinq années).
- **Au chapitre 012** : les charges de personnel totalisent 705 000 € pour l'année 2017.
- **Au chapitre 66** : ce chapitre enregistre le paiement des intérêts des emprunts pour un montant prévisionnel de 51 945 €.
- **Au chapitre 67** : au sein de ce chapitre est comptabilisé le reversement des recettes des horodateurs à la régie du Port de plaisance pour 50 000 €.

↳ Les dépenses d'ordre de fonctionnement concernent :

- **Au chapitre 042** : ce chapitre totalise 12 620 €. Il enregistre la comptabilisation des amortissements du matériel et outillage.
- **Au chapitre 023** : ce chapitre enregistre le virement vers la section d'investissement à hauteur de 180 435 €.

2. Recettes de fonctionnement

Le financement de la section est assuré dans sa majorité par les recettes des horodateurs et les abonnements des usagers.

- **Au chapitre 70** : sont comptabilisés les abonnements des usagers pour 20 000 €.
- **Au chapitre 73** : 1 093 000 € sont inscrits au titre des recettes prévisionnelles attendues pour le stationnement dit de surface.
- **Au chapitre 74** : est comptabilisée au sein de ce chapitre une subvention de 32 000 € provenant du conseil départemental au titre de l'aide exceptionnelle destinée à alléger les charges financières pour l'emprunt comptabilisé au sein de ce budget.

B. Répartition en section d'investissement

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Dette en capital	87 000 .00	Chap. 13	Subventions reçues	51 630.00
Chap. 21	Immobilisations corporelles	125 000.00			
Chap. 23	Immobilisations en cours	32 685.00			
Total Dépenses réelles		244 685.00	Total Recettes réelles		51 630.00
			Chap. 021	Virement provenant du fonctionnement	180 435.00
			Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections	12 620.00
Total Dépenses		244 685.00	Total Recettes		244 685.00

1. Dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement sont :

- **Au chapitre 16** : ce chapitre enregistre le remboursement du capital des emprunts pour 87 000 €.
- **Aux chapitres 21-23** : Les chapitres 21 et 23 totalisent 157 685 € ; ils comptabilisent des acquisitions de matériels techniques à hauteur de 125 000 € et divers petits travaux d'aménagement pour 32 685 €.

2. Recettes d'investissement

↳ Les recettes réelles d'investissement concernent :

- **Au chapitre 13** : Une somme de 51 630 € est inscrite au titre de l'aide exceptionnelle du conseil départemental destinée à alléger les charges financières en capital pour l'emprunt comptabilisé au sein de ce budget.

↳ Les recettes d'ordre d'investissement concernent :

- **Au chapitre 040** : ce chapitre totalise 12 620 €. Il comporte la comptabilisation des amortissements du matériel et outillage.
- **Au chapitre 023** : ce chapitre enregistre le virement provenant de la section de fonctionnement à hauteur de 180 435 €.

C. L'endettement est le suivant

Prêteurs	Montant emprunté	Capital restant dû au 01/01/2017	% du CRD	Nombre d'emprunts
 Caisse Epargne	1 500 000.00 €	1 191 316.50 €	100 %	1
	1 500 000.00 €	1 191 316.50 €	100 %	1

La synthèse de la dette du budget du stationnement est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
1 191 316.50	4.50 %	10 ans 11 mois	6 ans

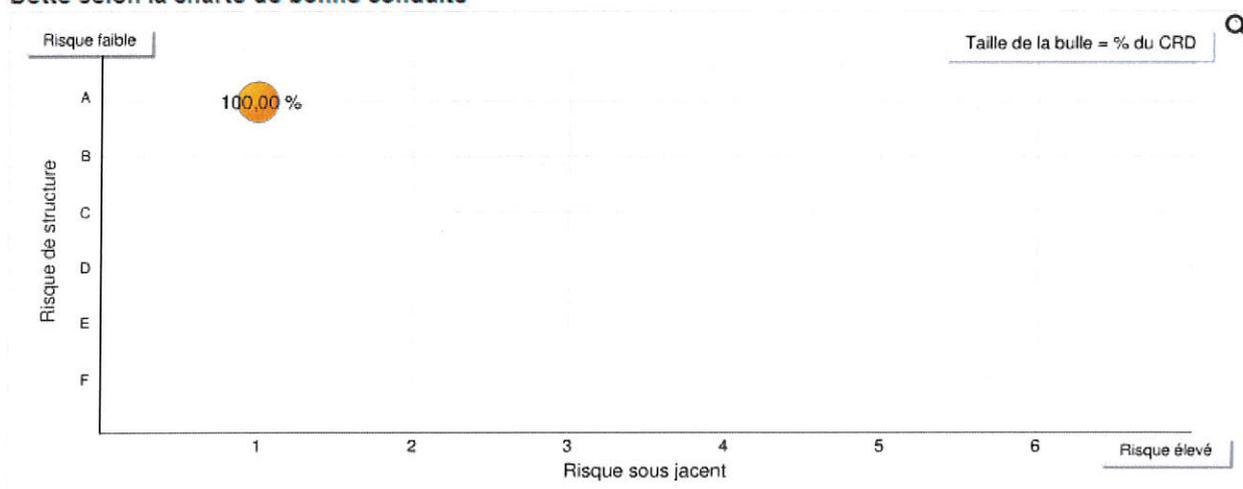
Pour 2017, le montant du flux de la dette est de 137 410.80 € et se répartit de la façon suivante :

- Montant du capital à rembourser : 86 051.89 €
- Montant des intérêts à payer : 51 358.91 €

L'intégralité de l'emprunt souscrit sur ce budget annexe est classé 1A, soit la classification la moins exposée aux risques.

Prêteur	Année de réalisation	Montant initial	Taux	Capital restant dû	CBC
Caisse d'Epargne	2012	1 500 000.00 €	Taux fixe à 4.43 %	1 191 316.50 €	1A
		1 500 000.00 €		1 191 316.50 €	

Dette selon la charte de bonne conduite



Tels sont les principaux éléments du budget primitif 2017 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur SBRAGGIA, Adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 27 janvier 2017;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 13 mars 2017 ;

ADOPTE

Par 38 voix pour

Et 5 non participations (M.Luciani, M.Ciabrin, Mme Grimaldi d'Esdra, M. Bastelica, M. Leonetti)

Le Budget Primitif du budget annexe du stationnement, exercice 2017, qui se présente ainsi que suit :

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
16	Dettes et emprunts	87 000.00	38			5
21	Immobilisations corporelles	125 000.00	38			5
23	Immobilisations en cours	32 685.00	38			5
Total des dépenses d'investissement		244 685.00	38			5

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
13	Subventions d'équipement reçues	51 630.00	38			5
040	Amortissements des Immobilisations	12 620.00	38			5
023	Virement vers la section investissement	180 435.00	38			5
Total des recettes d'investissement		244 685.00	38			5

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
011	Charges à caractère général	145 000.00	38			5
012	Charges de personnel et assimilés	705 000.00	38			5
66	Charges financières	51 945.00	38			5
67	Charges exceptionnelles	50 000.00	38			5
042	Dotations aux amortissements	12 620.00	38			5
023	Virement vers la section investissement	180 435.00	38			5
Total des dépenses de fonctionnement		1 145 000.00	38			5

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal			
			Pour	Contre	Abstention	Non participation
70	Produits des services et du domaine	20 000.00	38			5
73	Impôts et taxes diverses	1 093 000.00	38			5
74	Subventions de fonctionnement reçues	32 000.00	38			5
Total des recettes de fonctionnement		1 145 000.00	38			5

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

Fait et délibéré à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170313-2017_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2017
Publication : 17/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Budget stationnement

